Cinquante-neuvième année. - N ° 94 A Vendredi 16 mai 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 465

14 – CALVADOS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN

Ventes et cessions

483 994 893 RCS Caen.
TFP.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 42392.00 EUR.
Adresse : Rue des Frères Lumière, Zone Industrielle Sud, 14120 Mondeville.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Société absorbante : « LAMBERT » Société par actions simplifiée Unipersonnelle au capital de 42.352 euros Ayant son siège social sis Zone Industrielle sud Rue des Frères Lumière 14120 MONDEVILLE Immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 413 394 941 Société absorbée : « TFP » Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 42.392 euros Ayant son siège social sis Zone Industrielle sud Rue des Frères Lumière 14120 MONDEVILLE Immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 483 994 893. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 298.433 € Passif : 144 324 € Actif net apporté : + 154.109 € Conformément à l'article L.236-3 II 3°du Code de commerce, la présente fusion intervenant entre sociétés sœurs dont le capital est détenu à 100% par la même société mère à savoir la société ABD FINANCES Société par actions simplifiée au capital de 96.480 euros ayant son siège social : Rue des frères Lumière Zone industrielle Sud 14 120 MONDEVILLE et immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 814 556 130, les apports effectués par la société absorbée ne donneront lieu à aucune rémunération par l'attribution de titres de la société absorbante. En l'absence d'augmentation de capital de la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. En conséquence : Augmentation du capital de la société LAMBERT absorbante : néant Rapport d'échange : néant Montant de la prime de fusion : néant Date du projet de traité de fusion : acte ssp en date du 12 mai 2025 Date et lieu du dépôt du projet au Greffe du Tribunal de commerce au titre de chaque société participante : Société Absorbante : Greffe du Tribunal de Commerce de CAEN, le 12 mai 2025 Société Absorbée : Greffe du Tribunal de Commerce de CAEN, le 12 mai 2025 Les créanciers des sociétés fusionnantes ont trente jours à compter de la date de la présente parution au BODACC pour former opposition au projet de fusion..